



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 8 mai 2024 à 9 h 31 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240508-1706

AVIS DE RÈGLEMENT HORS COUR - PROGRAMME CSRM
LAVAL ET JOHANNE BERNIER

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver l'avis de règlement hors cour à intervenir entre Ville de Laval, Programme CSRM Laval et Johanne Bernier dans le dossier portant le numéro 540-17-014456-213;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville ledit avis de règlement hors cour et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-2264)

CE-20240508-1707

MANDAT - GROUPE INFO CONSULT INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de mandater Groupe Info Consult inc. pour la réalisation d'une expertise de photo-interprétation dans le cadre du dossier Investissements Elmag inc. contre Ville de Laval portant le numéro de cour 540-17-015733-238, et ce, au montant de 74 733,75 \$.

(CT:1797623)
(SD-2024-2266)

CE-20240508-1708

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - URBANISME

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la modification du poste vacant de conseiller professionnel en aménagement du territoire (0009), classe 7, au salaire annuel de 106 147,92 \$ avec un seuil d'engagement de 80 696,95 \$, en un poste de conseiller professionnel urbanisme, classe 10, au salaire annuel de 118 395,77 \$ avec un seuil d'engagement de 90 008,13 \$;

code budgétaire: 43304-612100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précités;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-1877)

CE-20240508-1709

STAGE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'employé numéro 55179 à effectuer un stage rémunéré, pour une période de 13 semaines, au poste de stagiaire au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2235)

CE-20240508-1710

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONSEILLER
DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET GESTION DU
CHANGEMENT - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54580, pour une période de 100 semaines, au poste de conseiller développement organisationnel et gestion du changement au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-2354)

CE-20240508-1711

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR URGENCES -
IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 18663, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur urgences au Service des immeubles, parcs et espaces publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-2373)

CE-20240508-1712

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre avec solde, pour une période indéterminée, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 29 avril 2024.

(SD-2024-2314)

À 11 h 58, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.

À 12 h 17, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière